Fiche de données de sécurité

1. Identification de la substance / préparation et de la société / entreprise.

Identificateur de produit

Irgastab® UV 22

Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées significatives: stabilisant

Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société:
BASF SE
67056 Ludwigshafen
GERMANY

Adresse de contact:
BASF France
49, avenue Georges Pompidou
92593 Levallois-Perret Cedex
FRANCE

Téléphone: +33 1 4964-5732
adresse E-Mail: securite-produits.france@basf.com

Numéro d'appel d'urgence

Tél.: 01 45 42 59 59 (APPEL D'URGENCE ORFILA)
Fax: 01 49 64 53 80 (heures de bureau)
International emergency number (Numéro d'urgence international):
Téléphone: +49 180 2273-112

2. Identification des dangers

Éléments d'étiquetage

Globally Harmonized System, EU (GHS) / Système Général Harmonisé, UE (SGH)

Pictogramme:

Mention d'avertissement:
Attention

Mention de Danger:

H319	Provoque une sévère irritation des yeux.
H317	Peut provoquer une allergie cutanée.

Conseil de Prudence (Prévention):

P280c	Porter des gants de protection.
P280d	Porter un équipement de protection des yeux/du visage.
P260i	Ne pas inhaler poussières/brouillards/vapeurs.
P272	Les vêtements de travail contaminés ne doivent pas sortir du lieu de travail.
P264	Après manipulation, se laver soigneusement avec de l'eau et du savon.

Conseils de prudence (Intervention):

P305 + P351 + P338	EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
P311	Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.
P303 + P352	EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): laver abondamment à l'eau et au savon.
P362	Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

Conseil de Prudence (Elimination):

P501	Faire éliminer le contenu/récipient dans un point de collecte des déchets spéciaux ou dangereux.

Conformément au Règlement (CE) No 1272/2008 [CLP]

Composante(s) déterminant le danger pour l'étiquetage: glycérol, propoxylé, esters avec l'acide acrylique(> 1 < 6.5 mol PO), Quinone méthide

Conformément à la Directive 67/548/CEE ou 1999/45/CE

Directive 1999/45/CE ('Directive Préparations')

Symbole(s) de danger
Xi Irritant.

Phrase(s)-R

R36	Irritant pour les yeux.
R43	Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.

Le(s) conseil(s) de prudence

S24	Éviter le contact avec la peau.
S26	En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste.
S37/39	Porter des gants appropriés et un appareil de protection des yeux/du visage.

Composante(s) déterminant le danger pour l'étiquetage: glycérol, propoxylé, esters avec l'acide acrylique(> 1 < 6.5 mol PO), Quinone méthide

Classification de la substance ou du mélange

Conformément au Règlement (CE) No 1272/2008 [CLP]

Eye Dam./Irrit. 2
Skin Sens. 1

Conformément à la Directive 67/548/CEE ou 1999/45/CE

Dangers possibles:
Irritant pour les yeux.
Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.

Pour les classifications mentionnées dans cette section par un texte incomplet, se référer au texte intégral dans la section 16.

Autres dangers

Conformément au Règlement (CE) No 1272/2008 [CLP]

Pas de dangers particuliers connus, si les prescriptions/indications pour le stockage et la manipulation sont respectées.

Si cela est pertinent, des informations sont données dans cette section sur d'autres dangers qui ne donnent pas lieu à classification mais qui peuvent contribuer au danger global de la substance ou du mélange.

3. Composition / Information sur les composants

Mélanges

Caractérisation chimique

Préparation à base de : ester acrylique, inhibiteurs

Composants dangereux (GHS)
conformément au Règlement (CE) N° 1272/2008

glycérol, propoxylé, esters avec l'acide acrylique(> 1 < 6.5 mol PO)

Teneur (W/W): 76 % - 90 %	Eye Dam./Irrit. 2
Numéro CAS: 52408-84-1	Skin Sens. 1
Numéro-CE: 500-114-5	H319, H317

Quinone méthide

Teneur (W/W): 10 % - 24 %	Skin Sens. 1
	Aquatic Chronic 4
	H317, H413

Composants dangereux
conformément à la directive 1999/45/CE

glycérol, propoxylé, esters avec l'acide acrylique(> 1 < 6.5 mol PO)
Teneur (W/W): 76 % - 90 %
Numéro CAS: 52408-84-1
Numéro-CE: 500-114-5
Symbole(s) de danger: Xi
Phrase(s)-R: 36, 43

Quinone méthide
Teneur (W/W): 10 % - 24 %
Symbole(s) de danger: Xi
Phrase(s)-R: 43, 53

Pour les classifications mentionnées dans cette section par un texte incomplet, comprenant les identifications de danger, les symboles de danger, les phrases R et les mentions de danger, se référer au texte intégral dans la section 16.

4. Premiers Secours

Description des premiers secours
Retirer immédiatement les vêtements souillés.

Après inhalation:
En cas de malaise après inhalation de vapeurs/aérosols : Air frais, secours médical.

Après contact avec la peau:
Laver à fond avec de l'eau et du savon.

Après contact avec les yeux:
Laver à fond à l'eau courante pendant au moins 15 minutes en maintenant les paupières écartées.

Après ingestion:
Rincer immédiatement la bouche et faire boire de grandes quantités d'eau, secours médical.

Principaux symptômes et effets, aigus et différés
Symptômes: Les principaux symptômes et effets connus sont décrits dans l'étiquette (voir section 2) et/ou en section 11., A ce jour, aucun autre symptôme ou effet important n'est connu.

Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement: Traitement symptomatique (décontamination, fonctions vitales), aucun antidote spécifique connu.

5. Mesures de lutte contre l'incendie

Moyens d'extinction

Moyens d'extinction recommandés:
eau pulvérisée, poudre d'extinction, mousse

Moyens d'extinction contre-indiqués pour des raisons de sécurité:
jet d'eau

Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

vapeurs nocives
Dégagement de fumées/brouillard. Les substances et les groupes de substances cités peuvent être libérés lors d'un incendie.

Conseils aux pompiers

Equipement particulier de protection:
Porter un appareil respiratoire autonome.

Autres informations:
Le danger dépend des produits et des conditions de combustion. L'eau d'extinction contaminée doit être éliminée conformément aux réglementations officielles locales.

6. Mesures à prendre en cas de rejet accidentel

Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Utiliser un vêtement de protection individuelle. Protection respiratoire nécessaire.

Précautions pour la protection de l'environnement

Retenir l'eau souillée/l'eau d'extinction d'incendie. Ne pas rejeter dans les canalisations d'égout/les eaux superficielles/les eaux souterraines.

Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Pour de grandes quantités: Pomper le produit.
Résidus: Ramasser avec des produits appropriés absorbant les liquides. Le produit récupéré doit être éliminé conformément à la réglementation en vigueur.

Référence à d’autres sections

Les informations concernant les contrôles de l'exposition/la protection individuelle et les considérations relatives à l'élimination se trouvent en section 8 et 13.

7. Manipulation et stockage

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

En cas d'utilisation appropriée aucune mesure particulière nécessaire.

Protection contre l'incendie et l'explosion:
Éviter l'accumulation de charges électrostatiques.

Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Autres données sur les conditions de stockage: Maintenir le récipient hermétiquement fermé et au sec, conserver dans un endroit frais.

Stabilité de stockage:
Température de stockage: 5 - 40 °C

Protéger des températures inférieures à : 5 °C
Protéger des températures supérieures à : 40 °C

Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Pour l'(les) usage(s) pertinents identifiés dans la section 1, l'avis mentionné dans cette section 7 doit être respecté.

8. Contrôle de l'exposition / Protection individuelle

Paramètres de contrôle

Contrôles de l'exposition

Équipement de protection individuelle

Protection respiratoire:
protection respiratoire lors de la libération de vapeurs/aérosols Filtre à particules d'efficacité moyenne pour particules solides et liquides (par ex. EN 143 ou 149, type P2 ou FFP2).

Protection des mains:
Gants de protection résistant aux produits chimiques (EN 374)
Matériaux adaptés pour le contact court terme et/ou protection contre les projections (recommandé: minimum indice de protection 2, correspondant à une durée de perméation de > 30 min d'après EN 374):
caoutchouc butyle - 0,7 mm épaisseur de revêtement
caoutchouc nitrile (NBR) - 0,4 mm épaisseur de revêtement
Remarque complémentaire: Les données sont basées sur des contrôles internes, des données bibliographiques et des informations fournies par les fabricants de gants, ou sont déduites de celles de produits analogues. Il est à noter que, dans la pratique, la durée quotidienne d'utilisation d'un gant de protection contre les agents chimiques peut être sensiblement plus courte que la durée de perméation établie compte tenu de l'influence de nombreux facteurs (p.ex.:la température).
Compte tenu de la diversité des types, il y a lieu de respecter le mode d'emploi des producteurs.

Protection des yeux:
Lunettes de sécurité avec protections latérales (lunettes à monture) (p.ex. EN 166)

Vêtements de protection:
Choisir la protection corporelle en fonction de l'activité et du type d'exposition, p.ex. tablier, bottes de protection, combinaison de protection contre les produits chimiques (conforme à la norme EN 14605 en cas d'éclaboussures ou EN ISO 13982 pour les poussières).

Mesures générales de protection et d'hygiène

Respecter les mesures de prudence habituellement applicables lors de la mise en oeuvre des produits chimiques. En complément aux indications sur l'équipement de protection individuelle, le port de vêtements de travail fermés est nécessaire.

9. Propriétés physiques et chimiques

Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Etat physique:	liquide	
Couleur:	incolore à jaunâtre	
Odeur:	de type acrylique	
Seuil olfactif:	non déterminé	
Valeur du pH:	non déterminé	
point de solidification:	non déterminé	
Point d'ébullition:	non déterminé	
Point d'éclair:	> 100 °C Ces informations proviennent des propriétés de chacun des composants.	(Cleveland, coupelle ouverte)
Vitesse d'évaporation:	non déterminé	
Inflammabilité:	non déterminé	
Limite inférieure d'explosivité:	non déterminé	
Limite supérieure d'explosivité:	non déterminé	
Pression de vapeur:	non déterminé	
Densité:	1,07 g/cm3 (20 - 25 °C)	
Densité relative:	Pas de données disponibles.	
densité de vapeur relative (air):	non déterminé	
Solubilité dans l'eau:	non déterminé	
Coefficient de partage n-octanol/eau (log Kow):	L'étude n'est pas nécessaire.	
Décomposition thermique:	non déterminé	
Risque d'explosion:	aucune propriété explosive	
Propriétés comburantes:	non comburant	

Autres informations

Répartition granulométrique:	La substance / le produit est commercialisé(e) ou utilisé(e) sous forme non solide ou sous forme de granulé.

10. Stabilité et réactivité

Réactivité

Pas de réactions dangereuses, si les prescriptions/indications pour le stockage et la manipulation sont respectées.

Stabilité chimique
Le produit est stable, lorsque les prescriptions/recommandations pour le stockage sont respectées.

Possibilité de réactions dangereuses
Pas de réactions dangereuses lors d'un stockage et d'une manipulation conformes aux prescriptions.

Conditions à éviter
Eviter les décharges électrostatiques.

Matières incompatibles

Produits à éviter:
initiateurs de radicaux libres, peroxydes, acides forts, bases fortes, oxydants puissants

Produits de décomposition dangereux

Produits de décomposition dangereux:
Aucun produit de décomposition dangereux, si les prescriptions/indications pour le stockage et la manipulation sont respectées.

11. Informations toxicologiques

Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë

Evaluation de la toxicité aiguë:
Lors d'études sur l'animal, la substance est pratiquement non toxique après une seule ingestion. Le produit n'a pas été testé. L'indication est déduite des propriétés des différents constituants.

Données expérimentales/calculées:
ATE rat (par voie orale): 500 mg/kg
Le produit n'a pas été testé. L'indication est déduite des propriétés des différents constituants.

CL50 rat (par inhalation): 4 h
non déterminé

DL50 rat (par voie cutanée):
non déterminé

Irritation

Evaluation de l'effet irritant:
Non-irritant pour la peau. Irritant pour les yeux. Le produit n'a pas été testé. L'indication est déduite des propriétés des différents constituants.

Données expérimentales/calculées:
Corrosion/irritation de la peau lapin: non irritant

Le produit n'a pas été testé. L'indication est déduite des propriétés des différents constituants.

Lésion oculaire grave/irritation lapin: Irritant.
Le produit n'a pas été testé. L'indication est déduite des propriétés des différents constituants.

Sensibilisation des voies respiratoires/de la peau

Evaluation de l'effet sensibilisant:
Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau. Le produit n'a pas été testé. L'indication est déduite des propriétés des différents constituants.

Données expérimentales/calculées:
essai de maximalisation sur le cochon d'Inde cobaye: sensibilisant pour la peau
Le produit n'a pas été testé. L'indication est déduite des propriétés des différents constituants.

mutagénicité des cellules germinales

Evaluation du caractère mutagène:
Les tests de mutagenèse ne donnent aucune indication pour un potentiel génotoxique. Le produit n'a pas été testé. L'indication est déduite des propriétés des différents constituants.

cancérogénicité

Evaluation du caractère cancérogène:
Pas de données disponibles pour un effet cancérogène.

toxicité pour la reproduction

Evaluation de la toxicité pour la reproduction:
Les données disponibles pour évaluer correctement l'effet de la substance sur la reproduction ne sont pas suffisantes.

Toxicité pour le développement

Evaluation du caractère tératogène:
Les données disponibles ne sont pas suffisantes pour effectuer une évaluation de l'effet de la substance sur la toxicité pour le développement.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique)

Remarques: Pas de données disponibles.

Toxicité en cas de dose répétée et de toxicité spécifique à un organe cible (exposition répétée)

Evaluation de la toxicité après administration répétée:
Pas de données disponibles sur la toxicité en cas d'exposition répétée.

Danger par aspiration

Pas de danger par aspiration attendu.

12. Informations écologiques

Toxicité

Evaluation de la toxicité aquatique:
Avec de fortes probabilités le produit n'est pas nocif pour les organismes aquatiques.
Le produit n'a pas été testé. L'indication est déduite des propriétés des différents constituants.

Toxicité vis-à-vis des poissons:
CL50 (96 h), Poissons
non déterminé

Invertébrés aquatiques:
CE50 (48 h) > 100 mg/l, Daphnia magna (Ligne dir. 202 de l'OCDE, 1ère partie)

Plantes aquatique(s):
CE50 (72 h), algues
non déterminé

Microorganismes/Effet sur la boue activée:
CE50 (0,5 h), bactérie
non déterminé

Effets chroniques sur poissons:
Pas de données disponibles.

Effets chroniques sur invertébrés aquat.:
Pas de données disponibles.

Evaluation de la toxicité terrestre:
Pas de données disponibles sur la toxicité terrestre.

Persistance et dégradabilité

Evaluation de la biodégradabilité et de l'élimination (H2O):
Difficilement biodégradable (selon critères OCDE).
Le produit n'a pas été testé. L'indication est déduite des propriétés des différents constituants.

Potentiel de bioaccumulation

Evaluation du potentiel de bioaccumulation:
Le produit n'a pas été testé.

Mobilité dans le sol (et d'autres compartiments si disponibles)

Evaluation du transport entre les compartiments environnementaux:
Pas de données disponibles.

Résultats des évaluations PBT et VPVB

Conformément à l'Annexe XIII du Règlement (CE) n°1907/2006 concernant l'Enregistrement, l'Evaluation, l'Autorisation et les Restrictions des substances chimiques (REACH).: Le produit ne contient pas de substance satisfaisant au critère PBT (Persistant/bioaccumulable/toxique) ou au critère vPvB (très Persistant et très bioaccumulable)

Indications complémentaires

Autres remarques distribution et résidus:

Le traitement, voire l'introduction des eaux usées dans une station d'épuration biologique doivent être réalisés en respectant les prescriptions locales et réglementaires.

Autres informations sur l'écotoxicité:
Ne pas laisser pénétrer le produit dans l'environnement sans contrôle.

13. Considérations relatives à l'élimination

Méthodes de traitement des déchets

Doit être orienté vers une décharge agréée ou incinéré dans un centre agréé tout en respectant les prescriptions réglementaires locales.

Emballage non nettoyé:
Les emballages non contaminés peuvent être réutilisés.
Les emballages qui ne peuvent être nettoyés sont à éliminer comme le produit qu'ils ont contenu.

14. Informations relatives au transport

Transport terrestre

ADR

Produit non dangereux au sens des réglementations de transport

RID

Produit non dangereux au sens des réglementations de transport

Transport fluvial intérieur
ADN

Produit non dangereux au sens des réglementations de transport

Transport maritime
IMDG
Produit non dangereux au sens des réglementations de transport

Sea transport
IMDG
Not classified as a dangerous good under transport regulations

Transport aérien
IATA/ICAO
Produit non dangereux au sens des réglementations de transport

Air transport
IATA/ICAO
Not classified as a dangerous good under transport regulations

15. Informations réglementaires

Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Si d'autres informations réglementaires s'appliquent et ne sont pas mentionnées ailleurs dans cette Fiche de Données de Sécurité, alors elles sont décrites dans cette sous-rubrique.

Évaluation de la sécurité chimique

Evaluation de la sécurité chimique (CSA) pas encore réalisée du fait des délais d'enregistrement

16. Autres informations

Du fait du rachat de CIBA par le groupe BASF, toutes les Fiches de Données de Sécurité ont été réévaluées sur la base d'informations consolidées. Cela a pu conduire à des changements significatifs de nos Fiches de Données de Sécurité. Si vous aviez des questions concernant ces changements, vous pouvez nous contacter à l'adresse indiquée en section 1.

Texte intégral des classifications, incluant les indications de danger, les symboles de danger, les phrases R et les mentions de danger, si mentionnés dans les sections 2 et 3:

Xi	Irritant.
36	Irritant pour les yeux.
43	Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.
53	Peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.
Eye Dam./Irrit.	Lésions oculaires graves / irritation oculaire
Skin Sens.	sensibilisation de la peau
Aquatic Chronic	Danger pour le milieu aquatique - chronique
H319	Provoque une sévère irritation des yeux.
H317	Peut provoquer une allergie cutanée.
H413	Peut être nocif à long terme pour les organismes aquatiques.

Les données contenues dans cette fiche de données de sécurité reposent sur notre expérience et nos connaissances actuelles; elles décrivent le produit quant aux exigences en matière de sécurité. Les données ne peuvent en aucun cas être considérées comme des spécifications du produit. Ni les spécifications du produit, ni les domaines d'application du produit ne peuvent être déduits des données figurant dans cette fiche de données de sécurité. Il incombe à l'acquéreur de nos produits de s'assurer que tous les droits d'exclusivité et toutes les lois existantes sont observés.

Les traits verticaux sur le bord gauche indiquent les modifications par rapport à la version précédente.